

Déclaration du SNUipp-FSU de l'Ain CAPD du jeudi 24 septembre 2015



Monsieur le Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du département de l'Ain,

Le ministère multiplie les prescriptions. Et la ministre les sorties médiatiques ! Lors de la présentation des projets de programmes pour l'école primaire qui entreront en vigueur à la rentrée 2016, la ministre a annoncé la priorité aux savoirs fondamentaux avec notamment la pratique de la dictée quotidienne. Une fois de plus, l'école primaire se trouve l'instrument d'un « coup politique » comme le titre le journal *Le Monde* du 20 septembre, ce qui jette le trouble sur notre travail et celui des enfants à l'école. *Nous refusons que l'école soit l'instrument d'un coup politique.* Ces nouveaux programmes sont intéressants mais ne prescrivent absolument pas de dictée tous les jours. Les enseignants du primaire n'ont pas à être infantilisés. La ministre se plaît à faire la promotion de l'autonomie pédagogique pour les enseignants du second degré. Qu'on respecte aussi les PE, qui sont des professionnels à part entière. A l'heure où se tiennent les réunions de rentrée avec les parents, c'est d'ailleurs nous qui allons leur expliquer ce qu'il en est vraiment. Oui le « Lire, écrire compter » est dans les missions de l'école primaire depuis toujours. Non, la dictée n'a jamais disparu. Non, les nouveaux programmes n'évoquent pas de dictée quotidienne. Non, la dictée n'est pas la recette miracle pour maîtriser l'orthographe. Réussir, c'est aussi apprendre dans de bonnes conditions. On n'apprend pas de la même manière dans une classe de 30 que dans une classe de 22 élèves. Tout cela paraît être du bon sens.

Mais ces prescriptions et sorties médiatiques sont-elles utiles aux élèves ? Sont-elles une aide ou un obstacle à la qualité de notre travail ? Ces questions méritent d'être posées. Et notre réponse est..... pas toujours. Parfois même les enseignants ont le sentiment d'être empêchés de mener à bien leur travail : nouveaux programmes de maternelle mal accompagnés, inexistence de la formation continue, préparation à l'inspection digne d'une préparation au concours, évaluations des élèves en CE2 qui doivent rester dans les écoles avec des supports choisis et non imposés, simplifications administratives qui ne se concrétise pas voire même qui s'éloigne au vu des notes de rentrée de certains inspecteurs.

Valeurs de la République, conseil école-collège, handicap, nouveaux rythmes, nouveaux programmes, plus de maîtres... À chaque fois qu'une nouvelle commande éducative est passée aux enseignants, le ministère répond « 108 heures » comme si ces dernières étaient extensibles à l'infini.

Les 108H ne sont déjà pas adaptées à la réalité de notre travail. Une étude du ministère de juillet 2013 montre que le temps moyen consacré au travail en équipe et aux relations avec les parents atteint 2 heures 30 par semaine, soit quasiment le double du temps prévu dans les 108 heures. Elle met également en lumière un nombre de tâches (relation avec les partenaires, auto-formation, organisation d'événements de la vie de l'école, mise en place de projets spécifiques) qu'il faut bien faire et qui vont bien au-delà des 108 heures. Sans compter le temps de préparation, de recherche, de correction et d'imprévus qui amènent à 44 H de travail par semaine. Beaucoup plus pour les directeurs d'école.

Les enseignants du primaire ont la particularité d'avoir d'un côté les obligations de service les plus lourdes des pays de l'OCDE, les classes les plus chargées, et de l'autre les salaires parmi les plus bas. Cela ne peut plus durer ! Le SNUipp-FSU engage une campagne pour obtenir du ministère :

- Revoir nos obligations de service, dont les 108 heures, avec comme première étape la fin des APC ;
- Redéfinir nos missions avec un temps pour le travail en équipe mieux reconnu et une prise en compte du travail invisible ;
- Augmenter nos salaires dont l'ISAE qui doit être généralisée et alignée sur l'ISOE du second degré.

Dès la rentrée, il faut que cela change ! Ensemble, prenons la main sur notre métier. Nous sommes les mieux à même de définir la qualité de notre travail au service de la réussite de nos élèves. Cela passe dès maintenant par le fait d'utiliser en autonomie et en professionnels les 108 heures dont l'APC.

Nous le disons haut et fort : laissez-nous bien travailler madame la ministre !

Déclaration du SNUipp-FSU de l'Ain CAPD du jeudi 24 septembre 2015



Monsieur le Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du département de l'Ain,

Le ministère multiplie les prescriptions. Et la ministre les sorties médiatiques ! Lors de la présentation des projets de programmes pour l'école primaire qui entreront en vigueur à la rentrée 2016, la ministre a annoncé la priorité aux savoirs fondamentaux avec notamment la pratique de la dictée quotidienne. Une fois de plus, l'école primaire se trouve l'instrument d'un « coup politique » comme le titre le journal *Le Monde* du 20 septembre, ce qui jette le trouble sur notre travail et celui des enfants à l'école. *Nous refusons que l'école soit l'instrument d'un coup politique.* Ces nouveaux programmes sont intéressants mais ne prescrivent absolument pas de dictée tous les jours. Les enseignants du primaire n'ont pas à être infantilisés. La ministre se plaît à faire la promotion de l'autonomie pédagogique pour les enseignants du second degré. Qu'on respecte aussi les PE, qui sont des professionnels à part entière. A l'heure où se tiennent les réunions de rentrée avec les parents, c'est d'ailleurs nous qui allons leur expliquer ce qu'il en est vraiment. Oui le « Lire, écrire compter » est dans les missions de l'école primaire depuis toujours. Non, la dictée n'a jamais disparu. Non, les nouveaux programmes n'évoquent pas de dictée quotidienne. Non, la dictée n'est pas la recette miracle pour maîtriser l'orthographe. Réussir, c'est aussi apprendre dans de bonnes conditions. On n'apprend pas de la même manière dans une classe de 30 que dans une classe de 22 élèves. Tout cela paraît être du bon sens.

Mais ces prescriptions et sorties médiatiques sont-elles utiles aux élèves ? Sont-elles une aide ou un obstacle à la qualité de notre travail ? Ces questions méritent d'être posées. Et notre réponse est..... pas toujours. Parfois même les enseignants ont le sentiment d'être empêchés de mener à bien leur travail : nouveaux programmes de maternelle mal accompagnés, inexistance de la formation continue, préparation à l'inspection digne d'une préparation au concours, évaluations des élèves en CE2 qui doivent rester dans les écoles avec des supports choisis et non imposés, simplifications administratives qui ne se concrétise pas voire même qui s'éloigne au vu des notes de rentrée de certains inspecteurs.

Valeurs de la République, conseil école-collège, handicap, nouveaux rythmes, nouveaux programmes, plus de maîtres... À chaque fois qu'une nouvelle commande éducative est passée aux enseignants, le ministère répond « 108 heures » comme si ces dernières étaient extensibles à l'infini.

Les 108H ne sont déjà pas adaptées à la réalité de notre travail. Une étude du ministère de juillet 2013 montre que le temps moyen consacré au travail en équipe et aux relations avec les parents atteint 2 heures 30 par semaine, soit quasiment le double du temps prévu dans les 108 heures. Elle met également en lumière un nombre de tâches (relation avec les partenaires, auto-formation, organisation d'événements de la vie de l'école, mise en place de projets spécifiques) qu'il faut bien faire et qui vont bien au-delà des 108 heures. Sans compter le temps de préparation, de recherche, de correction et d'imprévus qui amènent à 44 H de travail par semaine. Beaucoup plus pour les directeurs d'école.

Les enseignants du primaire ont la particularité d'avoir d'un côté les obligations de service les plus lourdes des pays de l'OCDE, les classes les plus chargées, et de l'autre les salaires parmi les plus bas. Cela ne peut plus durer ! Le SNUipp-FSU engage une campagne pour obtenir du ministère :

- Revoir nos obligations de service, dont les 108 heures, avec comme première étape la fin des APC ;
- Redéfinir nos missions avec un temps pour le travail en équipe mieux reconnu et une prise en compte du travail invisible ;
- Augmenter nos salaires dont l'ISAE qui doit être généralisée et alignée sur l'ISOE du second degré.

Dès la rentrée, il faut que cela change ! Ensemble, prenons la main sur notre métier. Nous sommes les mieux à même de définir la qualité de notre travail au service de la réussite de nos élèves. Cela passe dès maintenant par le fait d'utiliser en autonomie et en professionnels les 108 heures dont l'APC.

Nous le disons haut et fort : laissez-nous bien travailler madame la ministre !

Déclaration du SNUipp-FSU de l'Ain CAPD du jeudi 24 septembre 2015



Monsieur le Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du département de l'Ain,

Le ministère multiplie les prescriptions. Et la ministre les sorties médiatiques ! Lors de la présentation des projets de programmes pour l'école primaire qui entreront en vigueur à la rentrée 2016, la ministre a annoncé la priorité aux savoirs fondamentaux avec notamment la pratique de la dictée quotidienne. Une fois de plus, l'école primaire se trouve l'instrument d'un « coup politique » comme le titre le journal *Le Monde* du 20 septembre, ce qui jette le trouble sur notre travail et celui des enfants à l'école. *Nous refusons que l'école soit l'instrument d'un coup politique.* Ces nouveaux programmes sont intéressants mais ne prescrivent absolument pas de dictée tous les jours. Les enseignants du primaire n'ont pas à être infantilisés. La ministre se plaît à faire la promotion de l'autonomie pédagogique pour les enseignants du second degré. Qu'on respecte aussi les PE, qui sont des professionnels à part entière. A l'heure où se tiennent les réunions de rentrée avec les parents, c'est d'ailleurs nous qui allons leur expliquer ce qu'il en est vraiment. Oui le « Lire, écrire compter » est dans les missions de l'école primaire depuis toujours. Non, la dictée n'a jamais disparu. Non, les nouveaux programmes n'évoquent pas de dictée quotidienne. Non, la dictée n'est pas la recette miracle pour maîtriser l'orthographe. Réussir, c'est aussi apprendre dans de bonnes conditions. On n'apprend pas de la même manière dans une classe de 30 que dans une classe de 22 élèves. Tout cela paraît être du bon sens.

Mais ces prescriptions et sorties médiatiques sont-elles utiles aux élèves ? Sont-elles une aide ou un obstacle à la qualité de notre travail ? Ces questions méritent d'être posées. Et notre réponse est..... pas toujours. Parfois même les enseignants ont le sentiment d'être empêchés de mener à bien leur travail : nouveaux programmes de maternelle mal accompagnés, inexistence de la formation continue, préparation à l'inspection digne d'une préparation au concours, évaluations des élèves en CE2 qui doivent rester dans les écoles avec des supports choisis et non imposés, simplifications administratives qui ne se concrétise pas voire même qui s'éloigne au vu des notes de rentrée de certains inspecteurs.

Valeurs de la République, conseil école-collège, handicap, nouveaux rythmes, nouveaux programmes, plus de maîtres... À chaque fois qu'une nouvelle commande éducative est passée aux enseignants, le ministère répond « 108 heures » comme si ces dernières étaient extensibles à l'infini.

Les 108H ne sont déjà pas adaptées à la réalité de notre travail. Une étude du ministère de juillet 2013 montre que le temps moyen consacré au travail en équipe et aux relations avec les parents atteint 2 heures 30 par semaine, soit quasiment le double du temps prévu dans les 108 heures. Elle met également en lumière un nombre de tâches (relation avec les partenaires, auto-formation, organisation d'événements de la vie de l'école, mise en place de projets spécifiques) qu'il faut bien faire et qui vont bien au-delà des 108 heures. Sans compter le temps de préparation, de recherche, de correction et d'imprévus qui amènent à 44 H de travail par semaine. Beaucoup plus pour les directeurs d'école.

Les enseignants du primaire ont la particularité d'avoir d'un côté les obligations de service les plus lourdes des pays de l'OCDE, les classes les plus chargées, et de l'autre les salaires parmi les plus bas. Cela ne peut plus durer ! Le SNUipp-FSU engage une campagne pour obtenir du ministère :

- Revoir nos obligations de service, dont les 108 heures, avec comme première étape la fin des APC ;
- Redéfinir nos missions avec un temps pour le travail en équipe mieux reconnu et une prise en compte du travail invisible ;
- Augmenter nos salaires dont l'ISAE qui doit être généralisée et alignée sur l'ISOE du second degré.

Dès la rentrée, il faut que cela change ! Ensemble, prenons la main sur notre métier. Nous sommes les mieux à même de définir la qualité de notre travail au service de la réussite de nos élèves. Cela passe dès maintenant par le fait d'utiliser en autonomie et en professionnels les 108 heures dont l'APC.

Nous le disons haut et fort : laissez-nous bien travailler madame la ministre !

Déclaration du SNUipp-FSU de l'Ain CAPD du jeudi 24 septembre 2015



Monsieur le Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du département de l'Ain,

Le ministère multiplie les prescriptions. Et la ministre les sorties médiatiques ! Lors de la présentation des projets de programmes pour l'école primaire qui entreront en vigueur à la rentrée 2016, la ministre a annoncé la priorité aux savoirs fondamentaux avec notamment la pratique de la dictée quotidienne. Une fois de plus, l'école primaire se trouve l'instrument d'un « coup politique » comme le titre le journal *Le Monde* du 20 septembre, ce qui jette le trouble sur notre travail et celui des enfants à l'école. *Nous refusons que l'école soit l'instrument d'un coup politique.* Ces nouveaux programmes sont intéressants mais ne prescrivent absolument pas de dictée tous les jours. Les enseignants du primaire n'ont pas à être infantilisés. La ministre se plaît à faire la promotion de l'autonomie pédagogique pour les enseignants du second degré. Qu'on respecte aussi les PE, qui sont des professionnels à part entière. A l'heure où se tiennent les réunions de rentrée avec les parents, c'est d'ailleurs nous qui allons leur expliquer ce qu'il en est vraiment. Oui le « Lire, écrire compter » est dans les missions de l'école primaire depuis toujours. Non, la dictée n'a jamais disparu. Non, les nouveaux programmes n'évoquent pas de dictée quotidienne. Non, la dictée n'est pas la recette miracle pour maîtriser l'orthographe. Réussir, c'est aussi apprendre dans de bonnes conditions. On n'apprend pas de la même manière dans une classe de 30 que dans une classe de 22 élèves. Tout cela paraît être du bon sens.

Mais ces prescriptions et sorties médiatiques sont-elles utiles aux élèves ? Sont-elles une aide ou un obstacle à la qualité de notre travail ? Ces questions méritent d'être posées. Et notre réponse est..... pas toujours. Parfois même les enseignants ont le sentiment d'être empêchés de mener à bien leur travail : nouveaux programmes de maternelle mal accompagnés, inexistance de la formation continue, préparation à l'inspection digne d'une préparation au concours, évaluations des élèves en CE2 qui doivent rester dans les écoles avec des supports choisis et non imposés, simplifications administratives qui ne se concrétise pas voire même qui s'éloigne au vu des notes de rentrée de certains inspecteurs.

Valeurs de la République, conseil école-collège, handicap, nouveaux rythmes, nouveaux programmes, plus de maîtres... À chaque fois qu'une nouvelle commande éducative est passée aux enseignants, le ministère répond « 108 heures » comme si ces dernières étaient extensibles à l'infini.

Les 108H ne sont déjà pas adaptées à la réalité de notre travail. Une étude du ministère de juillet 2013 montre que le temps moyen consacré au travail en équipe et aux relations avec les parents atteint 2 heures 30 par semaine, soit quasiment le double du temps prévu dans les 108 heures. Elle met également en lumière un nombre de tâches (relation avec les partenaires, auto-formation, organisation d'événements de la vie de l'école, mise en place de projets spécifiques) qu'il faut bien faire et qui vont bien au-delà des 108 heures. Sans compter le temps de préparation, de recherche, de correction et d'imprévus qui amènent à 44 H de travail par semaine. Beaucoup plus pour les directeurs d'école.

Les enseignants du primaire ont la particularité d'avoir d'un côté les obligations de service les plus lourdes des pays de l'OCDE, les classes les plus chargées, et de l'autre les salaires parmi les plus bas. Cela ne peut plus durer ! Le SNUipp-FSU engage une campagne pour obtenir du ministère :

- Revoir nos obligations de service, dont les 108 heures, avec comme première étape la fin des APC ;
- Redéfinir nos missions avec un temps pour le travail en équipe mieux reconnu et une prise en compte du travail invisible ;
- Augmenter nos salaires dont l'ISAE qui doit être généralisée et alignée sur l'ISOE du second degré.

Dès la rentrée, il faut que cela change ! Ensemble, prenons la main sur notre métier. Nous sommes les mieux à même de définir la qualité de notre travail au service de la réussite de nos élèves. Cela passe dès maintenant par le fait d'utiliser en autonomie et en professionnels les 108 heures dont l'APC.

Nous le disons haut et fort : laissez-nous bien travailler madame la ministre !

Déclaration du SNUipp-FSU de l'Ain CAPD du jeudi 24 septembre 2015



Monsieur le Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du département de l'Ain,

Le ministère multiplie les prescriptions. Et la ministre les sorties médiatiques ! Lors de la présentation des projets de programmes pour l'école primaire qui entreront en vigueur à la rentrée 2016, la ministre a annoncé la priorité aux savoirs fondamentaux avec notamment la pratique de la dictée quotidienne. Une fois de plus, l'école primaire se trouve l'instrument d'un « coup politique » comme le titre le journal *Le Monde* du 20 septembre, ce qui jette le trouble sur notre travail et celui des enfants à l'école. *Nous refusons que l'école soit l'instrument d'un coup politique.* Ces nouveaux programmes sont intéressants mais ne prescrivent absolument pas de dictée tous les jours. Les enseignants du primaire n'ont pas à être infantilisés. La ministre se plaît à faire la promotion de l'autonomie pédagogique pour les enseignants du second degré. Qu'on respecte aussi les PE, qui sont des professionnels à part entière. A l'heure où se tiennent les réunions de rentrée avec les parents, c'est d'ailleurs nous qui allons leur expliquer ce qu'il en est vraiment. Oui le « Lire, écrire compter » est dans les missions de l'école primaire depuis toujours. Non, la dictée n'a jamais disparu. Non, les nouveaux programmes n'évoquent pas de dictée quotidienne. Non, la dictée n'est pas la recette miracle pour maîtriser l'orthographe. Réussir, c'est aussi apprendre dans de bonnes conditions. On n'apprend pas de la même manière dans une classe de 30 que dans une classe de 22 élèves. Tout cela paraît être du bon sens.

Mais ces prescriptions et sorties médiatiques sont-elles utiles aux élèves ? Sont-elles une aide ou un obstacle à la qualité de notre travail ? Ces questions méritent d'être posées. Et notre réponse est..... pas toujours. Parfois même les enseignants ont le sentiment d'être empêchés de mener à bien leur travail : nouveaux programmes de maternelle mal accompagnés, inexistence de la formation continue, préparation à l'inspection digne d'une préparation au concours, évaluations des élèves en CE2 qui doivent rester dans les écoles avec des supports choisis et non imposés, simplifications administratives qui ne se concrétise pas voire même qui s'éloigne au vu des notes de rentrée de certains inspecteurs.

Valeurs de la République, conseil école-collège, handicap, nouveaux rythmes, nouveaux programmes, plus de maîtres... À chaque fois qu'une nouvelle commande éducative est passée aux enseignants, le ministère répond « 108 heures » comme si ces dernières étaient extensibles à l'infini.

Les 108H ne sont déjà pas adaptées à la réalité de notre travail. Une étude du ministère de juillet 2013 montre que le temps moyen consacré au travail en équipe et aux relations avec les parents atteint 2 heures 30 par semaine, soit quasiment le double du temps prévu dans les 108 heures. Elle met également en lumière un nombre de tâches (relation avec les partenaires, auto-formation, organisation d'événements de la vie de l'école, mise en place de projets spécifiques) qu'il faut bien faire et qui vont bien au-delà des 108 heures. Sans compter le temps de préparation, de recherche, de correction et d'imprévus qui amènent à 44 H de travail par semaine. Beaucoup plus pour les directeurs d'école.

Les enseignants du primaire ont la particularité d'avoir d'un côté les obligations de service les plus lourdes des pays de l'OCDE, les classes les plus chargées, et de l'autre les salaires parmi les plus bas. Cela ne peut plus durer ! Le SNUipp-FSU engage une campagne pour obtenir du ministère :

- Revoir nos obligations de service, dont les 108 heures, avec comme première étape la fin des APC ;
- Redéfinir nos missions avec un temps pour le travail en équipe mieux reconnu et une prise en compte du travail invisible ;
- Augmenter nos salaires dont l'ISAE qui doit être généralisée et alignée sur l'ISOE du second degré.

Dès la rentrée, il faut que cela change ! Ensemble, prenons la main sur notre métier. Nous sommes les mieux à même de définir la qualité de notre travail au service de la réussite de nos élèves. Cela passe dès maintenant par le fait d'utiliser en autonomie et en professionnels les 108 heures dont l'APC.

Nous le disons haut et fort : laissez-nous bien travailler madame la ministre !